

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 39 (1982)
Heft: 8

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

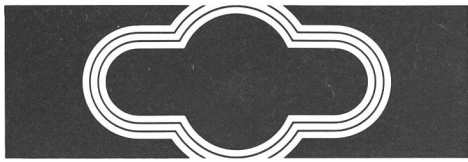
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPORT POUR TOUS

Sport pour Tous – Tous pour le sport

Jean-Claude Vuille

Le sport, nul ne l'ignore, est devenu un phénomène social. Avec l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, la Constitution du 23^e canton suisse est la seule du pays à posséder un article relatif au sport. L'article 30 précise, en effet, ce qui suit: «L'Etat encourage la pratique générale du sport.» Sa brièveté et son caractère assez vague ouvrent malgré tout de larges horizons. Se fondant sur lui, le Gouvernement jurassien s'est fixé un but qu'il cherche à atteindre en priorité: inciter le maximum de jeunes et de moins jeunes à faire du sport, à parfaire leurs connaissances techniques, à développer leurs aptitudes physiques. Derrière cet objectif se cache le désir de stimuler, chez chacun, l'envie de choisir librement et raisonnablement ses activités de loisir, d'en assumer personnellement l'organisation et, grâce à cette orientation, de vivre plus sainement. Ce deuxième volet est en train de prendre forme par la mise sur pied, dès le début de l'année en cours, du mouvement «Sport pour Tous».

Un très bon départ

Les activités du mouvement «Sport pour Tous», comme elles ont été définies par le groupe de travail de la Commission pour l'élaboration de la politique sportive de la République et Canton du Jura, doivent être accessibles à ceux et à celles qui n'ont pas envie d'adhérer à un club. «Sport pour Tous» est donc proposé comme un jeu attrayant qui peut et doit améliorer la qualité de la vie grâce à une motivation sportive étudiée et librement acceptée. Des raisons très diverses, telles que les notions de récréation, de sociabilité, de santé, de joie, d'équilibre, de distraction, de détente, de plaisir, de participation à l'éducation en général déterminent la pratique d'une activité sportive et justifient pleinement son encouragement.

Peu de temps après son coup d'envoi, le mouvement «Sport pour Tous» a déjà gagné ses lettres de noblesse dans tout le Jura. En effet, les activités proposées ont rencontré un écho favorable auprès des Jurassiens et la plupart des cours sont très bien fréquentés. Lors d'une séance de travail récente, M. Jörg Stäuble, responsable de «Sport pour Tous» au sein de l'Associa-

tion suisse du sport (ASS) a d'ailleurs fait clairement remarquer que le système appliqué dans le Jura constituait, à son avis, un modèle pour la Suisse entière. «Il n'y a pas, a-t-il dit, d'autres cantons qui fassent actuellement quelque chose de semblable, d'aussi complet et, de toute apparence, d'aussi efficace.» Cette réussite est à mettre avant tout au compte des animateurs qui, par leur enthousiasme et leur disponibilité, ont su intéresser tous les participants. Elle est due aussi à M. Jean-Claude Salomon, chef de l'Office cantonal des sports, organisateur et coordinateur des différents cours qui traitent plus particulièrement des disciplines suivantes:

- condition physique
- gymnastique pour tous
- gymnastique pour la mère et l'enfant
- gymnastique de maintien
- équitation
- tennis
- badminton, etc.

Cette première tranche d'activités était programmée jusqu'au printemps. Celle prévue pour l'été est tout aussi variée. Elle comprend, en effet, des cours en rapport avec la marche, la plongée sous-marine, la course d'orientation, la randonnée à cheval ou à bicyclette, le tennis de table, l'athlétisme, etc.

La participation élevée et l'enthousiasme qui règne dans la majorité des cours prouveraient, si besoin était, que le Gouvernement de la République et Canton du Jura a vu juste en donnant le feu vert à l'Office des sports pour lancer le «sport pour tous». En acceptant de faire figurer, au budget, une somme destinée à ce mouvement, il a tenu à démontrer son intérêt pour le sport en général et pour le sport populaire en particulier. Cela rejoint également l'affirmation que M. Roger Jardin, ministre du Département de l'éducation et des affaires sociales avait faite lors d'une conférence de presse sur le premier rapport de la Commission pour l'élaboration de la politique sportive de la République et Canton du Jura: «Au lieu d'entretenir royalement la maladie, disait-il, pourquoi ne pas subventionner la santé?» ■

